



Ta banque suisse



Ton Financement de véhicules Vivre l'enthousiasme

Conduire la voiture de ses rêves tout en restant flexible financièrement? Les solutions de financement de Cembra ouvrent la voie vers cet objectif. Adapté à toute situation financière personnelle.

Que vous financiez ou louiez la voiture de vos rêves, avec Cembra, vous pouvez partir en toute tranquillité. Nous vous conseillons en toute franchise et de manière complète, équitable et responsable. Notre offre est absolument transparente, car nous refusons les frais ou les coûts cachés. Ainsi, vous savez toujours ce qui vous attend tous les mois.

Acquérir la voiture de ses rêves

Financement

Grâce aux mensualités attractives, taux d'intérêt fixes et conditions flexibles jusqu'à 72 mois, le Financement de Cembra rend possibles le plaisir de conduire et la flexibilité financière.

Vous planifiez, nous vous y aidons.

Pour un montant de financement jusqu'à CHF 85'000.- au maximum, nous vous établissons une offre personnalisée, sans limitation de kilométrage ni obligation de souscrire une assurance tous risques. Toutefois, une couverture d'assurance étendue est recommandée. Et le meilleur de ce Financement, c'est que la voiture de vos rêves vous appartient dès le moment où vous la recevez. Notre recommandation: une assurance mensualités volontaire qui prend effet même en cas de chômage immérité, d'invalidité totale ou d'incapacité de travail pour cause d'accident, de maladie ou d'invalidité.

Exemple de calcul: Montant du financement CHF 10'000.-. 48 mensualités à CHF 251.35. Un taux d'intérêt annuel effectif de 9.95% entraîne des coûts annuels de CHF 516.25 (coûts totaux pour 48 mois: CHF 2'065.-). L'octroi d'un prêt est interdit s'il conduit au surendettement du consommateur (déclaration légale selon l'art. 3 LCD). Le prêteur est Cembra Money Bank SA.

Vous restez mobile, nous restons engagés.

Au lieu de devoir payer le prix d'achat en une seule fois, vous payez en mensualités fixes et pratiques. Vous bénéficiez de conditions d'intérêt fixes pendant toute la durée du contrat (jusqu'à 72 mois).

Vous pensez au présent, nous pensons à l'avenir.

En cas de décès, la dette résiduelle est couverte jusqu'à CHF 60'000.-. Prenez la trajectoire financière idéale. Assurez-vous d'avoir la voiture de vos rêves chez vous.



Notez que les intérêts peuvent être déduits des impôts localement (renseignement auprès de l'Office d'impôt cantonal ou local).

Saisir l'opportunité

Financement Plus

Besoin d'une voiture neuve ou d'un véhicule d'occasion bien entretenu? Grâce aux faibles taux de mensualisation du Financement Plus, ce n'est pas un problème; les avantages commencent avec un montant de financement de CHF 5'000.–.

Vous souhaitez des mensualités les plus basses possibles, nous vous en donnons les possibilités. Avec Financement Plus, il n'y a pas de limitation de kilométrage et vous n'êtes pas tenu de souscrire une assurance tous risques (ce que nous recommandons toutefois). De plus, notre solution innovante vous offre deux possibilités avec lesquelles vous pouvez réduire sensiblement vos mensualités: D'une part, avec une durée allant jusqu'à 60 mois, vous avez la possibilité de convenir d'un dernier paiement important. D'autre part, vous pouvez opter pour une durée allant jusqu'à 84 mois (pour les particuliers).

Exemple de calcul: Montant du financement CHF 10'000.–. Dernier paiement important CHF 2'000.–. 47 mensualités à CHF 217.50. Un taux d'intérêt annuel effectif de 8.5% entraîne des coûts annuels de CHF 555.62 (coûts totaux pour 48 mois: CHF 2222.50). L'octroi d'un prêt est interdit s'il conduit au surendettement du consommateur (déclaration légale selon l'art. 3 LCD). Le prêteur est Cembra Money Bank SA.

Vous restez flexible, nous restons engagés.

Les mensualités sont fixes sur toute la durée et le taux d'intérêt conclu demeure constant. En cas de résiliation prématurée du contrat, seuls les intérêts pour la durée effective sont encourus.

Vous voulez de la mobilité, nous avons les partenaires pour cela.

Saisissez l'opportunité de faire une bonne affaire avec Financement Plus de Cembra – exclusivement chez votre concessionnaire automobile.

Vivre la flexibilité

Leasing

Pourquoi payer plus que nécessaire? Le crédit-bail permet une expérience de conduite à des tarifs attractifs. L'achat de la voiture n'est pas à charge, seulement les frais d'utilisation. Les clés sont simplement rendues à la fin du terme ou échangées contre un nouveau véhicule de leasing.*

Vous vous en sortez bien financièrement, nous vous en créons la liberté. Avec le Leasing, vous économisez le prix d'achat élevé et vous n'avez pas à entamer vos économies. La durée maximale est de 60 mois. Un cautionnement ou un versement initial n'est pas nécessaire. Et avec l'assurance mensualités volontaire, vous pouvez être sûr d'être couvert au cas où les choses ne se passeraient pas comme prévu.

*Le remplacement du véhicule n'est possible qu'après un nouvel examen de la capacité de crédit

Exemple de calcul: Prix de vente CHF 10'000.-. Valeur résiduelle estimée à CHF 1'000.-. 48 mensualités à CHF 220.30. Un taux effectif de 7.18% entraîne des coûts totaux annuels de CHF 364.65 (assurance de l'objet de leasing non comprise) L'octroi de leasing est interdit s'il entraîne le surendettement du consommateur (déclaration légale selon l'art. 3 LCD). Le bailleur du leasing est Cembra Money Bank SA.

Vous pouvez passer d'un véhicule à l'autre, et nous vous accompagnons.

En tant que partenaire à vos côtés, nous vous conseillons de manière compétente et personnalisée. Nous vous établissons une offre adaptée à vos souhaits et à vos projets. Que vous louiez un véhicule par l'intermédiaire de Cembra pour la première fois ou que vous souhaitiez conclure un contrat de renouvellement.

Vous avez d'autres projets, nous vous en offrons les possibilités.

Pourquoi ne pas satisfaire d'autres souhaits lorsque le Leasing crée une marge de manœuvre financière? Avec Cembra, vous pouvez réaliser d'autres plans en plus du véhicule que vous souhaitez.



Demandez à votre concessionnaire les produits financiers innovants de Cembra. Il se fera un plaisir de vous faire une offre sur mesure.

Profiter de la sécurité

Assurance mensualités

Malgré une planification minutieuse, il peut toujours se produire quelque chose d'inattendu. C'est d'autant mieux si l'emprunteur ou le preneur de leasing se protège de cas qui impliquent une charge financière.

Vous restez solvable.

L'assurance mensualités d'AXA Assurances SA entre en vigueur et prend en charge les mensualités courantes si vous êtes confronté à un goulet d'étranglement financier dû au chômage sans faute de votre part, à une invalidité totale ou à une incapacité de travail pour cause d'accident, de maladie ou d'invalidité.

Vous gardez la tête froide, nous gardons notre sang-froid.

En cas d'événement assuré, AXA Assurances SA prend en charge les mensualités en cours. Ainsi, vous restez solvable même en cas de risque et vous préservez votre épargne. Même si d'autres compagnies d'assurance effectuent également des versements, les prestations auxquelles vous avez droit ne seront pas réduites.

Vous bénéficiez d'une protection rapide.

La demande et la conclusion de l'assurance mensualités ne sont pas compliquées. Vous n'avez pas besoin de passer un examen médical ni de remplir un questionnaire médical.



Notez que l'assurance mensualités ne peut être souscrite que pour les contrats de leasing et de financement.

Demander le produit

- Vous avez opté pour une solution de financement de Cembra? Il ne reste alors plus que quelques étapes à franchir pour jouir du véhicule de vos rêves.
- Rendez-vous chez votre concessionnaire automobile et remplissez directement la demande de leasing ou de financement. C'est rapide et simple.
- Votre concessionnaire automobile nous enverra immédiatement vos coordonnées. Vous recevrez notre décision dans les plus brefs délais.
- Important: N'oubliez pas de souscrire une Assurance mensualités, car elle vous offre une sécurité financière supplémentaire.
- En cas de décision positive, vous signez votre contrat directement avec le concessionnaire automobile.



Souhaitez-vous des conseils supplémentaires?

Obtenez plus d'informations gratuitement au
0800 814 800

Demandez votre crédit en ligne sur [cembra.ch/credit](https://www.cembra.ch/credit)

Information:

Art. 45

loi sur la surveillance des assurances

Cembra Money Bank SA, Bändliweg 20, 8048 Zurich (ci-après «intermédiaire»), transmet des assurances mensualités en relation avec des crédits à la consommation, des crédits pour travailleurs indépendants et des contrats de leasing. L'assurance mensualités est proposée par AXA Assurances SA, General-Guisan-Strasse 40, 8400 Winterthur (ci-après «compagnie d'assurances»). L'intermédiaire a conclu un accord d'intermédiation en assurance et un contrat d'assurance collective avec la compagnie d'assurance. L'intermédiaire est responsable de toute erreur ou information incorrecte en rapport avec cette activité d'intermédiation, en particulier si des informations incorrectes sont fournies dans la présente brochure.

Les données personnelles que vous fournissez dans le cadre des contrats d'assurance seront transmises par l'intermédiaire à la compagnie d'assurance et traitées par celle-ci conformément aux informations indiquées dans la déclaration de souscription/confirmation d'assurance et dans les conditions générales d'assurance. Dans ce contexte, vos données à caractère personnel peuvent également être transmises aux sociétés du groupe de la compagnie d'assurance ainsi qu'aux coassureurs et réassureurs nationaux et étrangers en vue d'un traitement dans un but précis. Dans ces cas, le traitement de vos données personnelles est soumis aux réglementations respectives de protection des données du pays concerné. Dans le cadre de l'examen de la demande de souscription et, ultérieurement, lors de l'examen des sinistres, la compagnie d'assurance a le droit d'obtenir des autorités officielles et des tiers, en particulier des médecins et des employeurs, des informations pertinentes concernant la détermination de la prestation d'assurance. Dans la déclaration de souscription et dans les conditions générales d'assurance, vous autorisez la compagnie d'assurance à recevoir ces renseignements. L'intermédiaire traite vos données à caractère personnel afin de conclure un contrat (déclaration de souscription) et, le cas échéant, à des fins d'encaissement. L'intermédiaire peut conserver une copie des documents du contrat d'assurance et recevoir de la compagnie d'assurance les données à caractère personnel qu'il traite en relation avec la gestion du contrat, du recouvrement des créances et des réclamations. Les données sont enregistrées physiquement comme électroniquement et archivées conformément aux exigences légales de conservation applicables.

Choisir une solution

	Financement	Financement Plus	Leasing
Emprunteur de financement	Particuliers	Particuliers, indépendants, sociétés	Particuliers, indépendants, sociétés
Propriétaire	Client	Client*	Banque
Code d'enregistrement 178** dans le document d'immatriculation du véhicule	Non	Oui	Oui
Durée	6 à 72 mois	18 à 84 mois	12 à 60 mois max. (+ 1 mois)
Les accessoires peuvent être financés	Oui	Oui	Oui
Acompte / 1^{er} acompte	Pas obligatoire, mais recommandée	Pas obligatoire, mais recommandée	Pas obligatoire, mais 50% du prix de vente au max.
Valeur résiduelle	Non	Non, (mais dernier paiement important possible)	Oui, TVA comprise
Limitation de kilométrage	Non	Non	Oui
Intérêts de la dette déductibles de l'impôt	Possible	Non	Non
Assurance tous risques obligatoire	Non, mais recommandée	Non, mais recommandée	Oui
Assurance mensualités possible pour les particuliers	Oui	Non	Oui

Vous pouvez vous renseigner sur les taux d'intérêt et les frais actuels auprès de votre concessionnaire automobile ou sur cembra.ch.

* Jusqu'à CHF 25'000 de montant net de financement, au-delà avec le paiement de la dernière tranche (réserve de propriété).

** Changement de propriétaire interdit.



Profitez de la liberté financière que vous offre Cembra. Si vous avez des questions concernant le financement, le leasing et l'assurance, vous pouvez toujours contacter votre concessionnaire automobile. Il se fera un plaisir de vous présenter notre profil de service dans tous ses détails.

cembra.ch
Tél. 0800 814 800
(appel gratuit)

Cembra Money Bank SA
Bändliweg 20
8048 Zurich